

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 377/2022

ENTREPRISE GOLD TECHNOLOGY SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n°220/810/CAB/PROGOU/S.UB/JCMGB/2022, conclu avec la Province du Sud-Ubangi, pour un montant total hors taxe de francs congolais un milliard quarante-neuf millions sept cent trente-quatre mille six cent vingt-huit, cinquante-six centimes (CDF 1.049.734.628,56) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit francs congolais sept millions trois cent quarante-huit mille cent quarante-deux, quarante centimes (CDF 7.348.142,40).

Fait à Kinshasa, le 13/12/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général ai en mission

KALIKAT KALEMBE Benoit

Directeur Général Adjoint ai